

INFOS FFSA

Comité Directeur FFSA du 25 juillet 2022

Extrait des principales décisions.



Le Comité Directeur de la FFSA, réuni en date du 25 juillet 2022, a voté sur le plan réglementaire les principales dispositions suivantes :

RALLYE

- **RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES FFSA**

À partir du 12 septembre 2022, le premier jeune de moins de 25 ans dans chaque Ligue évoluant sur une voiture à 2 roues motrices (hors FRGT) et répondant aux critères de qualification sera qualifié d'office (en plus du quota). Le deuxième jeune évoluant sur une voiture à 2 roues motrices (hors FRGT) et répondant aux critères de qualification sera suppléant et pourra remplacer l'éventuel forfait du premier jeune de sa Ligue (et ainsi de suite).

- **RÈGLEMENT DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES FFSA**

À l'issue de la Finale de la Coupe de France des Rallyes (2022-2023), un classement Junior sera extrait du classement général, réservé exclusivement aux pilotes de moins de 25 ans, évoluant sur une voiture à 2 roues motrices (hors FRGT).

CIRCUIT VHC

- **CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA HISTORIQUE DES CIRCUITS - HISTORIC TOUR**

En 2023, un classement sera réservé aux pilotes des voitures GT et Tourisme post 1990. Ainsi, seront décernés les titres suivants :

- un titre de Champion de France FFSA Historique des Circuits Monoplaces/Protos
- un titre de Champion de France FFSA Historique des Circuits GT/Tourisme pré 90
- un titre de Champion de France FFSA Historique des Circuits GT/Tourisme post 90

CIRCUIT TOUT-TERRAIN

- **RÈGLEMENTATION 2CV CROSS 2023**

Pour se rapprocher de celle du Fol'Car, une refonte de la réglementation 2CV Cross 2023 a été adoptée.

TECHNIQUE

- **CARBURANT E85 - BILAN D'ÉTUDE**

Un bilan étude du carburant E85 en compétition a été réalisé par la FFSA. Ainsi, dans sa démarche de transition énergétique, la Fédération pourra permettre l'utilisation du E85 sous certaines conditions : championnats, trophées ou coupes monotypes, après validation de la réglementation applicable par la FFSA et ce, afin de garantir l'équité sportive.

- **AUTO 2022**

- **Coupe de France des Rallyes - coefficient 4**

- Rallye Perpignan-Roussillon-Fenouillèdes : 11, 12 et 13 novembre 2022 (au lieu des 18, 19 et 20 novembre).

- **Championnat de France de Drift**

- Remplacement de l'épreuve de Montlhéry par l'épreuve du Val de Vienne : 22 et 23 octobre 2022.

VIE FÉDÉRALE

- **CRÉATION D'UN DIRECTOIRE SPORTIF NATIONAL CIRCUIT ET ROUTE**

Le Comité Directeur a décidé la création d'un Directoire Sportif National Circuit et d'un Directoire Sportif National Route en substitution à l'actuel DSN. Le dispositif entrera en vigueur à compter du prochain Comité Directeur qui sera en charge d'en désigner les membres.

- **RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS**

En vue du renouvellement des Commissions Fédérales au 1er janvier 2023, une circulaire a été adressée aux Ligues et Associations Sportives de la FFSA concernant la procédure de renouvellement des membres. Tout licencié souhaitant faire acte de candidature peut trouver les documents sur le site internet de la Fédération ou en cliquant [ici](#).

DIVERS

- **ÉMISSIONS SONORES**

Afin de perpétuer l'organisation, la promotion et le développement de la pratique du sport automobile et du karting sur le territoire, il est nécessaire de réduire le niveau des émissions sonores des véhicules.

Ainsi, et dans la continuité de la politique menée par la FFSA depuis le début des années 2000 relative à la diminution du niveau des émissions sonores des véhicules, le Comité Directeur de la FFSA étudie la réalisation d'une nouvelle feuille de route visant à présenter la réduction du niveau des émissions sonores des véhicules jusqu'en 2026.

Dans le cadre de cette feuille de route, le Comité Directeur souhaite qu'une nouvelle réflexion soit menée sur les méthodes de mesure du bruit des véhicules en fonction des différentes disciplines ("route" ou "circuit").

La FFSA communiquera prochainement la nouvelle feuille de route qui sera adoptée s'agissant du niveau des émissions sonores des véhicules.

Document diffusé dans un but d'information, sans valeur réglementaire.

Les règlements sportifs et techniques 2022 complets sont disponibles sur www.ffsa.org